

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

#### Conférence conjointe IFAC - ICAEW sur la lutte contre le blanchiment d'argent

L'IFAC et l'ICAEW ont coorganisé une conférence le 7 mars 2023 à Bruxelles, consacrée à la nécessité d'améliorer le partage du renseignement financier afin de combattre le blanchiment de capitaux.

A cette occasion, un responsable de la direction générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'Union des marchés des capitaux auprès de la Commission européenne, DG FISMA, Viktor Ivanov, a rappelé le dispositif anti-blanchiment mis en place en juillet 2021, qui fait actuellement l'objet d'une renégociation. Il a souligné que la confiscation effective des produits d'activités criminelles ne représente actuellement qu'un pour cent des sommes concernées.

Selon le Secrétaire général de la cellule de traitement de l'information financière de Belgique, Belgian Financial Intelligence Processing Unit (CTIF-CFI), le blanchiment d'argent est devenu une activité professionnelle en soi et est de plus en plus difficile à détecter.

La conférence a également fourni l'occasion à l'ICAEW de présenter le film pédagogique «All too familiar», qui met en évidence plusieurs défis auxquels font face les professionnels comptables, tels que la familiarité avec le client, et le manque d'esprit critique; l'exercice de vigilance ; la nécessité de disposer d'un bon rapport sur les activités suspectes, ainsi que la façon de détecter les signaux d'alarme de l'esclavagisme moderne.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ETAF Weekly Tax News - 13 mars 2023*

### Conseil international des normes de déontologie (IESBA)

#### L'émirat d'Abu Dhabi annonce son adoption du Code de déontologie de l'IESBA

Le Board de l'IESBA a été accueilli par l'Abu Dhabi Accountability Authority (ADAA), qui a annoncé à cette occasion son adoption de l'édition complète 2022 du Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) de l'IESBA, pour une application à toutes les entités dans le champ du mandat de l'ADAA pour les audits des états financiers des exercices ouverts à compter du 15 décembre 2023.

Le Code a été adopté ou est utilisé dans plus de 130 pays.

Il a été traduit dans 40 langues et été adopté pour les audits transnationaux par les 34 plus grands réseaux internationaux de cabinets comptables.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

#### L'équipe technique de l'IESBA précise les modifications apportées au Code de déontologie

L'équipe technique de l'IESBA met en ligne une série de questions-réponses concernant les modifications apportées aux définitions d'entité cotée en bourse et d'entité d'intérêt public (EIP) dans le Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance). La rédaction de ces questions-réponses a bénéficié des discussions et consultations avec un large éventail de parties prenantes, ainsi que du contenu des propres

délibérations de l'IESBA lors de l'élaboration et de la finalisation des révisions apportées aux règles relatives aux EIP.

Cette publication vise à mettre en évidence, illustrer ou expliquer différents aspects des modifications apportées aux règles relatives aux EIP dans le Code et à compléter par ailleurs la base des conclusions exposées lors de la déclaration finale. Elle aidera les normalisateurs nationaux, les organisations professionnelles comptables et les cabinets à adopter et/ou à mettre en œuvre les modifications apportées. Les questions-réponses aideront également les régulateurs et les organismes de supervision de l'audit, la communauté des personnes chargées de la gouvernance d'entreprise, les investisseurs, les préparateurs, les organismes ou établissements d'enseignement et toutes autres parties prenantes à comprendre la définition révisée d'une EIP, et notamment :

- la liste plus large de catégories d'EIP avec entre autres une nouvelle catégorie «entité cotée en bourse», qui remplacera la catégorie «entité cotée» ;
- la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les organismes locaux en charge de l'adoption du Code dans la délimitation des entités spécifiques qui devraient être considérées comme des EIP dans leur pays, en les encourageant à définir correctement les catégories d'EIP compte tenu de leur définition élargie et en ajoutant toute autre catégorie pertinente pour leur environnement ;
- l'introduction d'une obligation de transparence pour que les entreprises fassent publiquement état de leur application des obligations d'indépendance.

Les modifications des règles relatives aux EIP sont applicables aux audits des états financiers des exercices ouverts à compter du 15 décembre 2024.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IESBA - Communiqués de presse - 10 & 14 mars 2023*

## **INTERNATIONAL FORUM OF INDEPENDENT AUDIT REGULATORS**

### **Onzième étude annuelle sur les inspections individuelles de cabinets d'audit**

L'IFIAR met en ligne les résultats de sa onzième étude annuelle sur les conclusions d'audit, établies par ses membres régulateurs dans le cadre de leurs inspections individuelles des cabinets d'audit affiliés auprès des six principaux réseaux d'audit internationaux, Global Public Policy Committee networks, (GPPC networks). L'IFIAR a collecté des informations sur deux catégories d'activités : les inspections effectuées sur les systèmes de contrôle d'activité au niveau des cabinets et les inspections sur les missions d'audit individuelles.

L'enquête 2022, réalisée auprès de cinquante et un membres de l'IFIAR, signale que 26 % des missions d'audit inspectées font l'objet d'au moins une observation, contre 30 % en 2021 et 47 % lors de la première enquête mentionnant ce pourcentage en 2014.

Approximativement 64 % des résultats d'inspection soumis dans l'enquête 2022 portent sur les audits concernant les clôtures de 2020 et 2021, ce qui inclut les clôtures d'exercices intervenues pendant la pandémie. Bien que les inspections au cours de cette période aient dû être effectuées à distance, la rigueur des programmes d'inspection, et notamment le nombre d'audits d'EIP inspectés, est demeurée conforme à celle des exercices précédents.

Les conclusions de l'enquête indiquent des améliorations par rapport à 2014, mais plus d'un quart des audits de sociétés EIP cotées font encore l'objet d'une observation.

L'IFIAR exhorte les réseaux de cabinets GPPC et leurs cabinets membres à poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer la qualité de l'audit, réduire le nombre d'entités faisant l'objet d'une observation et rester vigilants à l'égard des mutations affectant le monde des affaires et de l'économie, dont les conditions actuelles peuvent intensifier le risque pour l'audit et affecter sa qualité.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFIAR - Communiqué de presse - 15 mars 2023*

# L'ACTUALITE EUROPEENNE

## ACCOUNTANCY EUROPE

### Fiche documentaire sur la TVA à l'ère numérique

ACE met en ligne une fiche documentaire qui résume les principales modifications induites par les propositions de modernisation du système de TVA européen publiées en décembre 2022 par la Commission européenne en vue de :

- rendre le dispositif de TVA mieux adapté au e-commerce ;
- contribuer à lutter contre la fraude et à améliorer la régularité ;
- réduire la charge administrative ;
- rendre le reporting de la TVA plus efficient.

La modification principale consiste à promouvoir l'e-facturation et à disposer d'un système de reporting en temps réel pour le commerce transfrontières de l'Union européenne d'ici 2028. La mise en application de ces dispositions constituera un défi pour un grand nombre d'administrations fiscales et d'entreprises, notamment les PME.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Communiqué de presse - 14 mars 2023*

## AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE

### Les ESA et la BCE réclament davantage d'informations climatiques sur les produits financiers

Les trois autorités européennes de surveillance, l'EIOPA, l'ESMA et l'ABE, ainsi que la Banque centrale européenne, ont publié une déclaration conjointe concernant l'information liée au climat fournie pour les produits financiers structurés.

Cette déclaration encourage l'élaboration de normes d'information pour les actifs titrisés, via des obligations harmonisées d'informations en lien avec le climat. Actuellement, il y a un manque d'informations liées au climat sur les actifs sous-jacents aux produits financiers structurés. Ceci crée un obstacle à la classification des produits et des services aux termes du Règlement sur la Taxonomie et entrave la bonne évaluation et la bonne gestion des risques liés au climat.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ABE - Communiqué de presse - 13 mars 2023*

## EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP

### Nominations au sein du EFRAG SR TEG

Le Groupe technique d'experts du reporting durable de l'EFRAG (EFRAG SR TEG), a nommé Sigurt Vitols en qualité de vice-président et Christoph Töpfer, de l'Agence de développement durable en Allemagne, comme nouveau membre. Laurène Chenevat a annoncé son départ de l'EFRAG SR TEG.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### L'EFRAG publie les bases de conclusions de son premier jeu de projets de normes ESRS

L'EFRAG met en ligne les bases de conclusions à l'appui de son premier jeu de projets de normes ESRS, élaborées par l'EFRAG SRB, avec le soutien du EFRAG SR TEG. Aucun commentaire n'est requis.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### L'EFRAG recrute pour son nouveau panel consultatif

L'EFRAG a mis en place un nouveau panel consultatif, «Advisory Panel on Connectivity between Financial and Sustainability Reporting Information (EFRAG CAP)», qui a pour objectif de conseiller le

Groupe technique d'experts du reporting durable de l'EFRAG (EFRAG SR TEG), sur le projet de recherche proactif consacré à la connectivité entre le reporting financier et le reporting durable. Les membres de l'EFRAG CAP partageront leurs points de vue et leur expérience pratique en matière de connectivité et aideront l'EFRAG à identifier, évaluer et prioriser les thèmes de connectivité, identifier les pratiques de reporting et développer les approches possibles permettant de renforcer la connectivité. L'EFRAG CAP se réunira trois fois par an, dont une fois au moins en présentiel et entamera son activité à partir du mois de mai 2023.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature d'ici le 10 avril 2023.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### **Report de la date limite de consultation sur la comptabilisation des contreparties variables**

L'EFRAG a publié en septembre 2022 un document sur les contreparties variables, du point de vue de l'acquéreur. Les contreparties variables recouvrent, dans le cadre d'un contrat, tout montant susceptible de varier, notamment les primes de performance, les pénalités, les rabais, les remises, les concessions sur le prix, les incitations et le droit du client de retourner un produit.

Dans ce document, l'EFRAG met en évidence les divergences existant actuellement parmi les pratiques de comptabilisation des contreparties variables et propose des suggestions d'uniformisation.

Il a décidé de repousser la date limite de commentaires au 30 novembre 2023, afin de donner davantage de temps aux commentateurs.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*EFRAG - Communiqués de presse – 9, 10, 13 mars 2023*

## **COMMISSION EUROPEENNE**

### **La Commission européenne consulte sur les référentiels d'insolvabilité en Europe**

Le document, publié le 28 février 2023, fournit un référentiel pour l'évaluation des régimes d'insolvabilité au sein de l'UE afin de documenter la surveillance économique. Il a pour finalités :

- l'illustration des principaux concepts liés aux référentiels d'insolvabilité ;
- la revue des principales caractéristiques des régimes d'insolvabilité suivant les pays de l'UE ;
- l'évaluation de la gravité des points faibles liés à la pandémie de Covid-19 en examinant comment les insolvabilités et les prêts non-performants se sont développés à la suite à la crise financière mondiale ;
- la mise en lumière des défis subsistant pour les systèmes d'insolvabilité, sur la base d'une estimation de l'augmentation potentielle du nombre des cas d'insolvabilité et les configurations institutionnelles en place.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*Accountancy Europe SME Update – March 2023*

## **L'ACTUALITE PAR PAYS**

### **ALLEMAGNE**

#### **Le DRSC ouvre un centre de liaison en vue de soutenir les travaux de l'ISSB**

La Commission allemande des normes comptables, DRSC, a ouvert un centre de liaison en collaboration avec l'Université Goethe de Francfort, en vue de soutenir l'ISSB. L'objectif est de recueillir un appui scientifique universitaire pour les activités de normalisation et d'harmonisation du reporting durable, ainsi que pour sa connectivité avec le reporting financier.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*DRSC - Communiqué de presse - 13 mars 2023*

## ESPAGNE

### L'ICJCE invite ses membres à tester leurs connaissances en matière d'indépendance

Les questions porteront sur l'application de la loi sur l'audit des comptes (Ley de Auditoría de Cuentas, LAC), du règlement correspondant (RLAC) et du règlement européen relatif à l'audit des entités d'intérêt public. Le test, d'une vingtaine de minutes, est totalement anonyme.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*ICJCE - Communiqué de presse - 10 mars 2023*

## ETATS-UNIS

### Une lueur d'amélioration pour l'économie

Selon la première enquête trimestrielle 2023 réalisée par l'AICPA et le CIMA, AICPA & CIMA Economic Outlook Survey, les chefs d'entreprises américains continuent d'être préoccupés par la situation de l'économie, mais affichent néanmoins un peu plus d'optimisme (23 % contre 12 % le trimestre précédent), concernant notamment leurs perspectives de revenus.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*AICPA.org - 9 mars 2023*

## ROYAUME-UNI

### La Parker Review rend compte de l'évolution de la diversité dans les grandes sociétés britanniques

La Parker Review a publié les résultats 2022 de sa dernière analyse de la diversité ethnique dans les conseils d'administration des 350 premières sociétés cotées au FTSE. Son premier rapport en 2017 avait fait une série de recommandations et fixé comme objectif qu'il y ait au moins un administrateur issu de la diversité parmi les conseils d'administration des 100 premières sociétés cotées au FTSE. Il relance le même objectif cette fois pour les 250 sociétés cotées au FTSE.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*International Accounting Bulletin - 13 mars 2023*

### Nouvelle initiative de formation à la lutte contre la corruption

«Professionals Against Corruption» pilote une nouvelle série de cours de formation gratuits, à destination des organismes professionnels des secteurs comptable, juridique et immobilier, afin de les aider à contrer la corruption en promouvant de bonnes pratiques déontologiques. Les sessions sont interactives et reflètent des situations du monde réel. Elles bénéficient du concours de l'Institute of Business Ethics (IBE) et cherchent à aborder les questions déontologiques cruciales de la corruption, du blanchiment de capitaux et de l'esclavagisme moderne.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*ICAEW Insights - 10 mars 2023*

## EVENEMENTS ET CONFERENCES

### Evénement organisé par Accountancy Europe :

- le 4 avril 2023 à Bruxelles, de 16h à 19h, une réunion sur les moyens de rendre compte des programmes et des actions engagés par les pouvoirs publics face à l'urgence climatique.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### Evénement organisé par l'IESBA :

- le 18 avril 2023, un webinaire mondial de 9h00 à 10h00, heure de l'Est, consacré à la présentation des modifications apportées au Code de déontologie international.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)